

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE

LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE

L'HONORABLE M. CARON A OBTENU D'EXCELLENTS RESULTATS

Nos lecteurs ont été heureux de la lettre de l'hon. J.E. Caron, ministre de l'Agriculture dans la province de Québec, annonçant la bonne nouvelle que le problème de la main-d'œuvre agricole était résolu pour notre province.

C'est à l'initiative et à l'énergie inlassable de M. Caron, qu'il faut savoir gré de cette solution.

Nous espérons qu'elle fera taire les détracteurs de la province et de son gouvernement, qui n'ont vu dans la grave crise dont nous étions menacés, que l'occasion de satisfaire leur rancune politique.

Nous devons aussi de la reconnaissance aux manufacturiers qui ont si patriotiquement mis leurs ouvriers à la disposition de nos cultivateurs, à des conditions raisonnables.

La direction du Service National y a aussi donné son concours et il faut lui savoir gré d'avoir fait son devoir, dans un temps où tant d'organismes du gouvernement fédéral, comme le ministère du Travail, par exemple, ne songent qu'à se débarrasser sur d'autres des besognes qui leur sont attribuées.

Voilà donc disparu, grâce à l'énergie du gouvernement provincial, le principal obstacle à l'augmentation de la production agricole chez nous. Il y en a d'autres, malheureusement, mais qui seraient plus facilement surmontables, si les autorités fédérales voulaient y mettre la moindre bonne volonté.

Pourquoi, par exemple, ne pas accorder à notre province la même liberté qu'aux provinces de l'Ouest, en ce qui concerne les semences?

Pourquoi, ne pas faciliter l'achat des instruments aratoires perfectionnés, en les laissant entrer en franchise venant des Etats-Unis, maintenant nos alliés? Ces instruments qui peuvent doubler et tripler la capacité de travail d'un ouvrier agricole seraient de la plus grande utilité, dans nos campagnes, et y resteraient gages de la permanence des progrès réalisés.

Pourquoi, enfin, ne pas rassurer l'industrie agricole sur le marché que trouveront ses produits en lui garantissant un prix minimum?

Ce ne sont pas là des expériences nouvelles que nous demandons au gouvernement fédéral d'entreprendre. En Angleterre, et en France, le gouvernement central a importé lui-même des instruments aratoires et a garanti les prix des récoltes. Aux Etats-Unis il est entendu que M. Hoover le fera, dès que le Congrès lui en aura donné le pouvoir.

Puisque le gouvernement de la province de Québec lui a donné l'exemple, pouvons-nous espérer que le gouvernement Borden sortira enfin de sa léthargie?

LE CANADA

LES GOUVERNEMENTS ET L'AGRICULTURE

QUEBEC FAIT TOUT CE QU'IL PEUT, ET OTTAWA NE VEUT RIEN FAIRE

Certains journaux conservateurs de la province de Québec, cherchent noise au gouvernement provincial qu'ils accusent de ne vouloir rien faire pour stimuler la production agricole.

L'injustice de ces attaques saute aux yeux lorsque l'on se rappelle tout ce que le gouvernement Gouin a fait et fait encore pour encourager l'agriculture. Jamais, sous aucun gouvernement, l'agriculture de la province n'a été davantage le sujet des préoccupations incessantes du ministère.

Enseignement et exemples, tant pour la grande culture que pour les industries agricoles et jusqu'aux petites industries secondaires de la ferme, rien n'a été négligé pour obtenir de nos cultivateurs l'emploi des méthodes rationnelles modernes qui permettent de tirer du sol son maximum de rendement.

Conférences, cours abrégés, démonstrations, ont apporté cet enseignement et ces exemples jusqu'au seuil de la ferme canadienne et ont ainsi atteint non seulement la jeune génération mais celle qui cultive et produit dans le plein exercice de sa virilité.

Les jardins scolaires, l'enseignement ménager ont préparé les enfants des cultivateurs dès les bancs de l'école, à l'amour du sol et de son exploitation, à la meilleure organisation de la vie rurale.

Et enfin, n'est-ce pas pour l'agriculture que le gouvernement de Québec a dépensé plus de quinze millions à transformer les chemins ruraux de la province?

Au lieu de s'en prendre au gouvernement de Québec, qui fait tout ce qu'il peut faire, pourquoi nos confrères ne cherchent-ils pas plutôt à réveiller l'apathie des ministres d'Ottawa, qui, sur cette question de la production agricole, comme sur celle de la cherté de la vie, n'ont montré qu'indifférence, incapacité et mauvais vouloir?

Pourquoi ne demandent-ils pas au gouvernement Borden de fournir des semences à la province de Québec, comme il en a fourni, en 1915, à l'Alberta et à la Saskatchewan?

Pourquoi ne lui demandent-ils pas de garantir aux cultivateurs, pour qu'ils soient sûrs de se rembourser des frais beaucoup plus élevés de la culture en ce moment, un prix minimum, au moins pour leur prochaine récolte?

Est-il raisonnable de demander aux cultivateurs de produire, à grands frais, une double récolte sans leur donner une garantie raisonnable que cette double récolte trouvera un marché rémunérateur?

Est-ce que ce n'est pas en donnant des commandes fermes de munitions et d'équipement que l'on a obtenu de l'industrie une production plus intense?

Pourquoi demander à l'agriculture, dont les bénéfices ne sont jamais très élevés, de se risquer sans garantie dans une aventure que l'industrie n'aurait pas voulu tenter?

Au moment où l'agriculture manque de bras, est-ce que le gouvernement fédéral n'aurait pas dû, au moins, laisser entrer en franchise les machines aratoires qui peuvent remplacer la main-d'œuvre, au lieu d'en augmenter les droits de 1-2 pour cent?

Voilà ce à quoi nos confrères conservateurs devraient s'employer.

LE SACRE-COEUR ET LA FRANCE

Mon dernier article était daté de Rome et résumait les impressions que j'avais recueillies dans la Ville Eternelle.

Parmi les personnalités qui m'ont fait l'honneur, au cours de ce voyage, de me recevoir et de m'entretenir, il en est deux que j'ai vues au moment où elles partaient pour la France. J'aurais bien voulu les accompagner. Car elles se rendaient dans mon pays pour y accomplir un pieux pèlerinage et y poser un grand acte. Il s'agit de Son Eminence le Cardinal BOURNE, archevêque de Westminster et primat d'Angleterre, et de Monsieur le prince Wladimir Ghika, représentant d'une haute famille roumaine et soutien dévoué des catholiques de sa nation.

Le Cardinal et le prince allaient à PARAY-LE-MONIAL. Ils devaient, avec des représentants de l'Italie, de la Belgique, de la Russie, du Japon même, déposer, sur l'autel du Sacré-Cœur, auprès du tombeau de la Bienheureuse Marguerite-Marie, des drapeaux de leur patrie écusonnés du Cœur de Jésus.

L'évêque d'Autun, pasteur du diocèse où se trouve PARAY-LE-MONIAL, s'appretait à les recevoir au seuil de ce monastère où Notre-Seigneur apparut à l'humble visitandine et lui donna mission de propager son culte.

Les drapeaux nationaux du Sacré-Cœur, apportés dans ce sanctuaire historique par les représentants des peuples alliés, y prendraient place, autour du drapeau français qui, depuis longtemps, s'y déploie, l'image divine éclatant au milieu de ses plis.

Ce devait être une manifestation impressionnante et symbolique. J'aurais voulu y prendre part. Retenu à ROME, j'ai dû me contenter d'y unir mon âme et d'en recueillir les échos.

A mon retour en France, j'ai pu en parler avec quelques-uns de ceux qui en furent les témoins. Elle a laissé dans tous les cœurs une impression profonde et a provoqué chez les catholiques un retentissement lointain.

L'acte est grave, en effet, qui consacre au cœur de Jésus, par la main de pasteurs ou de catholiques autorisés, les peuples alliés pour la défense de la justice et du droit, représentés chacun par son étendard national.

C'est une réponse éloquente aux demandes adressées par le Sacré-Cœur, en cette même cité de PARAY-LE-MONIAL, à la nation française et, par elle, à tous les peuples du monde. C'est, en même temps, un suppliant appel à ce Divin Cœur, pour qu'il daigne bénir les armes de ces puissances alliées et leur permettre, après la victoire, d'instaurer une civilisation fondée sur Jésus-Christ.

Telle est bien la signification de ce geste collectif; telle est bien l'explication qu'au nom de tous en a donnée le Cardinal BOURNE. Les journaux catholiques de France se sont empressés d'applaudir au discours du primat d'Angleterre et de le faire connaître au pays tout entier.

Cette manifestation fera certainement faire un grand pas à la dévotion nationale du Sacré-Cœur.

La France à, sur ce terrain, un rôle à jouer ou plutôt un mandat à remplir, que des centaines de milliers de Français veulent remettre en honneur. A ROME même, par des bouches italiennes, il me fut rappelé que ma patrie avait été choisie par le Sacré-Cœur, pour inaugurer et propager ce culte social du divin Amour.

Or, il est remarquable, en ce moment, que tout se passe en France, en dépit de l'indifférence d'un grand nombre et de l'hostilité de quelques-uns, comme si l'heure approchait, qui verra cette proclamation.

La dévotion nationale du Sacré-Cœur a opéré, dans notre pays, des progrès merveilleux. La manifestation de PARAY-LE-MONIAL à ce point de vue, n'apparaît point comme un acte isolé. Elle s'insère dans une trame brodée de prières, de vœux, de sacrifices.

C'est au milieu des douleurs de l'autre guerre, en plein hiver 1870-1871, que cette dévotion nationale, unissant le Sacré-Cœur aux symboles de la patrie, prit son premier essor. Une bannière du Cœur de Jésus brilla sur ces combats héroïques de décembre, où le général de Sonie et les zouaves pontificaux jetèrent dans la défaite un pur rayon de gloire. A quelque temps de là, dans une modeste cellule de jésuite, un pieux laïc formulait, au nom de la France, le vœu d'élever un temple national au Sacré-Cœur de Jésus. Quelques années plus tard, ce laïc ignoré avait suscité des millions d'adhésions et d'offrandes, et la basilique de Montmartre jaillissait des entrailles du sol. Quelques années encore, et la bannière de Sonie et des zouaves devenait ce drapeau du Sacré-Cœur, arboré par des milliers de catholiques et déployé dans nos œuvres et dans nos sanctuaires.

Cette basilique de Montmartre, — comme si la Providence avait voulu qu'elle fût vraiment la réponse de la France aux désirs du Sacré-Cœur, — était décidée à l'un des rares moments de notre histoire où le peuple eut nommé un Parlement catholique. Et ainsi le vœu des fidèles était légalement ratifié par les représentants du pays. Phénomène extraordinaire et presque incompréhensible: à maintes reprises, après le retour offensif et malheureusement vainqueur des anticléricals, la secte ennemie voulut déchirer la loi qui sanctionnait l'érection du temple sacré. Jamais cette volonté impie ne put aboutir. La plupart des projets maçonniques se traduisirent les uns après les autres, en textes légaux; la plupart des libertés religieuses succombèrent, tour à tour, sous la faux parlementaire. La loi qui imprimait un caractère national à l'église du Sacré-Cœur, échappa à toutes les embûches et triompha de tous les assauts. Dieu veillait!

Et le drapeau du Sacré-Cœur! Il fut pourchassé comme illégal et presque rebelle. Il fut critiqué, par certains catholiques mêmes, comme

inopportun et provoquant. Il continua de se déployer; bien plus, il sembla conquérir autant d'adhésions qu'il recevait d'injures. A la veille de la guerre, il était l'un des plus précieux symboles de nos prières et de nos espérances patriotiques.

Et aujourd'hui? Aujourd'hui, l'on ne peut encore révéler toutes les merveilles qui s'opèrent à Montmartre et à PARRY-LE-MONIAL. On ne peut publier tous les progrès accomplis par le drapeau du Sacré-Cœur. Il me suffira de noter que jamais peut-être on ne vit un effort un concours de prières et d'immolations aussi splendides, aussi étendus que ceux dont la dévotion du Sacré-Cœur est chez nous le foyer. Il me suffira d'indiquer aussi que le drapeau du Sacré-Cœur atteint maintenant, parmi nos soldats, une popularité dont les plus ambitieux optimistes ne se faisaient naguère aucune idée. Tout semble prêt pour son prochain triomphe.

Voilà, enfin, qu'il gagne, à son signe sacré, les peuples amis de la France. La vieille nation catholique, encore embarrassée par les restes de son épreuve anticléricale, entreprend déjà, de par le monde, l'apostolat qui lui fut confié par le Sacré-Cœur de Jésus. Ce drapeau français du Sacré-Cœur, hier encore inconnu et presque décrié, groupe autour de lui, dans le sanctuaire même où il fut demandé par Notre-Seigneur, tout un faisceau d'autres étendards, armoriés à son exemple. Dans les armées d'Angleterre, de Belgique, d'Italie, le mouvement gagne de proche en proche et, parmi nos alliés, beaucoup de soldats, certains chefs mêmes, et de grands chefs, honorent l'image divine au sein des couleurs nationales.

Un tel mouvement apparaît, — à qui sait voir, je ne dis pas en dévot, mais simplement en observateur impartial, — comme si logiquement éclos de tout un passé d'efforts, de supplications, de sacrifices, qu'on ne peut s'empêcher de croire qu'à son tour il porte un avenir de triomphes religieux.

Et c'est une des causes profondes de nos espérances. A coup sûr nul n'a le droit de se faire l'interprète de ces mystérieux desseins providentiels, qu'il est déjà téméraire de vouloir définir dans le passé et qu'il serait présomptueux jusqu'à la folie de prétendre expliquer dans le présent ou augurer dans l'avenir. Mais enfin, sur ce terrain de la dévotion nationale au Sacré-Cœur, le travail surnaturel apparaît avec une telle clarté, l'Eglise elle-même a formulé de telles recommandations, accompli de si grands actes, qu'on est fondé à croire à l'existence d'un plan divin, dont le dénouement régénérateur et glorieux est peut-être proche. Et, sachant la part que Notre-Seigneur a demandé à notre patrie dans cet immense travail, voyant de nos yeux les efforts qu'elle a réalisés, qu'elle réalise encore aujourd'hui, pour répondre aux appels divins, comment veut-on que nous ne soyons pas soulevés d'espérance!...

FRANCOIS VEUILLOT.

Le scandale de la Colombie-Anglaise

Une contribution de \$500,000 à la caisse électorale conservatrice

Le comité nommé par la législature de la Colombie-Anglaise pour faire enquête sur les relations de l'ex-gouvernement Bowser avec les promoteurs et les constructeurs du chemin de fer Pacifique Great Eastern, a fait son rapport qui n'a pu conclure à une sanction, vu l'impossibilité où il s'est trouvé de faire une preuve directe contre les personnes les plus compromises, lesquelles, d'ailleurs, étaient hors de la province.

Il a cependant réussi à élucider les principaux traits historiques de la construction du Pacifique Great Eastern, l'œuvre spéciale de Sir Robert McBride, et le "Victoria Times" résume ces traits comme suit:

"Les promoteurs ont commencé par se partager les \$25,000,000 d'actions de la compagnie, qui, d'après la loi, devaient être employées à payer le coût de la construction du chemin de fer. Puis ils ont touché les \$20,000,000 produit des obligations garanties par la province, dont chaque dollar représente une charge dont les contribuables sont responsables, et dont l'intérêt grève annuellement de \$1,000,000 le budget de la province. Puis, ayant fait, comme constructeurs, un bénéfice de \$5,100,000, ils se sont arrêtés, la compagnie n'étant pas en état de solvabilité.

"Et ils ont rejeté le tout sur le dos de la province garante, laquelle, non seulement est responsable de ces \$20,000,000, mais va être obligée de trouver encore \$15,000,000, pour compléter le chemin. Ayant exprimé jusqu'à la dernière goutte le jus de l'orange, ils en rejette avec mépris l'écorce à la face de la province".

Les promoteurs du P. G. E., MM. Foley, Welch et Stewart, qui se sont partagés les actions de la compagnie, se sont adjugés à eux-mêmes le contrat de la construction.

Comme compagnie, ils ont reçu les obligations endossées par la province et les ont vendues, avec bénéfice. Comme constructeurs, ils ont touché le produit de ces obligations, qu'ils ont employé à leur bénéfice.

C'est le peuple de la Colombie-Anglaise qui a fourni le crédit et procuré les fonds; ce sont MM. Foley, Welch et Stewart, qui y ont fait leur fortune et laissent à la province une ligne en construction, qu'elle ne pourra exploiter qu'après avoir déboursé \$15,000,000 de plus.

Les avocats de la compagnie — et des constructeurs — étaient MM. Bowser, Reid et Walbridge, dont le principal associé, M. Bowser, était le Procureur Général de la province et le bras droit de Sir Richard McBride. Est-ce que cela n'explique pas bien des choses?

Le vice-président de la Compagnie, M. D'Arcy Tate, interrogé à l'enquête a répondu:

"Mes fonctions étaient de prendre charge des fonds de la caisse

(Suite à la cinquième page)

THEATRE CORONA

MARDI 29 MAI A 8.15 hrs.

TOURNÉE SPÉCIALE DE
L'ARTISTE FRANÇAIS DISTINGUÉ,

M. PAUL CAZENEUVE

Dans le Drame-Comédie, Français-Anglaise

THE MASTER OF ARMS

PAR ATHERTON BROWNELL

CE N'EST PAS UN DRAME DE GUERRE.

81 TEL. BELL BUREAU 14 RUE ST-DENIS
92 " " RÉSIDENCE 74 ST-DOMINIQUE

W. AMYOT

Représentant de "LA PROVINCIALE",
assurance vie. Seule compagnie don-
nant des bénéfices pour maladies
et en cas de mort.

ASSURANCES CONTRE LE FEU ETC., ETC.

TERRES ET PROPRIÉTÉS DE VILLE
A VENDRE OU A ECHANGER.
Spécialité: CIGARES.

ST-HYACINTHE

VOULEZ-VOUS ATTEINDRE 90 POUR CENT
DE LA POPULATION DU COMTÉ
DE ST-HYACINTHE ET DES ENVIRONS ?
SI OUI

Mettez une annonce dans "Le Clairon".

LA BALAYEUSE EUREKA

La suprématie de la Balayeuse Eureka fut nettement éta-
blie lors de l'Exposition Internationale de San Francisco, le 11
juin 1916, qui lui attribua la plus haute récompense, malgré les
dix-huit autres qui étaient exposées.

L'Eureka nettoiera tous vos ameublements, tous les coins et
recoins, même les plus difficiles seront parfaitement balayés.

PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE L'EUREKA: — Il est fa-
cile de connecter un caoutchouc à la balayeuse. Dix secondes à
peine suffiront pour rendre votre machine capable de nettoyer
les matelas et vos meubles. L'Eureka est la seule machine qui
possède ces appareils.

Elle repose sur trois petits rouleaux qui lui permettent de
glisser également sur le plancher, en enlevant la poussière sans
aucun effort.

L'Eureka vous évitera d'épousseter après que vous aurez
balayé. Elle réduit donc les frais d'entretien de votre ameuble-
ment, tout en vous épargnant du travail et du temps.

Pour plus amples **C. E. HEON**, Solliciteur
détails, s'adresser à

La Cie de Gaz, Electricité et Pouvoir,
225 RUE CASCADES TEL. 208 ST-HYACINTHE, QUE.

A propos de Gazoline et d'Huile

Lundi dernier, notre chef de po-
lice a fait distribuer à tous les in-
téressés une copie du règlement
No. 34, concernant les matières ex-
plosibles et certaines matières en
dépôt. Dans ce règlement, il est
question de l'huile de pétrole, de
terre ou de roc, benzine, naphte
kérosine, huile de charbon, ou tout
autre fluide combustible. Dans ce
règlement, il est aussi parlé de la
poudre à tirer.

Ceux qui, pour fin de commerce,
gardent de ces matières explosibles,
sont très bien renseignés quant à
la quantité qu'ils peuvent avoir en
leur possession, quant aux obliga-
tions auxquelles ils sont soumis
pour avoir le droit d'avoir ces ex-
plosibles en leur possession, et
quant au mode de les servir. Et, il
semble que chacun suit les exigen-
ces du règlement No. 34.

Seulement, tous les propriétaires
d'automobiles et tous les proprié-
taires d'engins à gazoline ou à
l'huile ne paraissent pas connaître
l'existence du règlement No. 34,
concernant ces matières. La preuve
en est dans la quantité de gazoline
que certains parmi eux viennent
d'acheter encore dernièrement, et
dans les endroits et réservoirs dans
lesquels cette matière est placée et
contenue.

Or, voici ce que dit le règlement
No. 34, au sujet de la gazoline et
des autres matières explosibles:
"Personne ne gardera de la gazoli-
ne et autres matières explosibles,
pour des fins non commerciales, en
quantité excédant cinq gallons, et
à la condition que ces matières
soient contenues dans un vase de
métal et hermétiquement fermé.

A VENDRE

Terrain à vendre rue
Laframboise, s'adresser
86 1/2 rue Ste-Anne.

1626-18,25,1,8

Parmi Nous

M. E. D. St-Onge, bien connu à
St-Hyacinthe, qui avait laissé no-
tre ville pour aller chercher fortune
ailleurs, est revenu parmi nous
pour y demeurer. Il tiendra au No
225, rue Cascades, un magasin de
médicines patentées et d'articles
de toilette.

Nous lui souhaitons tout le suc-
cès possible.

Feu M. Napoléon Cormier

Nous avons appris avec regret
la mort de M. Napoléon Cormier,
autrefois cordonnier de cette ville,
survenue aux Etats-Unis, à Leo-
minster Mass., où il demeurait actuel-
lement. M. Cormier était âgé
d'une cinquantaine d'années.

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTÊMES

Mai 11—Léo, Jean-Paul, fils de
Anestor Dionne et de
Emma Pelland.

Mai 11—Joseph, Jean, Alexandre,
fils de Evangéliste Le-
febvre et de Héliida De-
mers.

Mai 11—Joseph, Aimé, Armand,
fils de François Aimé
Roy et de Juliette Cho-
quette.

Mai 12—Renée, Paule, Andrée, Anna,
fille de René Ducharme
et de Bertha Gauthier.

Mai 12—Joseph, Paul, René, fils
de Ovila Fournier et de
Antoinette Dozois.

Mai 13—Joseph, Eugène, Rosario,
fils de Valmor Morin et
de Médéra Champagne.

MARIAGES

Mai 14—Entre Christophe Ernest
Tétrault et M. Valérie
Adrienne Beaugard.

Mai 14—Entre Omer Arthur Bro-

deur et Angéline Gau-
mont.

Mai 15—Entre J. Téléphore Le-
clerc et M. Antoinette
Harel.

SÉPULTURES

Mai 10—Rose Albella Morrissette,
épouse de Ovila Lemonde,
26 ans.

Mai 12—Xiste Casavant, époux de
Adélina Gaudreau, 78
ans.

Mai 12—M. Madeleine Ciapin, fil-
le de Raoul Clapin et de
M.-Louise Guertin.

Mai 14—Paulin Trefflé, veuf de
Marie Racette, 67 ans.

Mai 14—Marie-Rose Laporte, dite
Soeur Marie St-Fidèle,
fille de Pierre Laporte
et de Elisabeth Préjet,
66 ans.

Mai 16—Joseph Larocque, époux
de Justine Degré, 68 ans.

Eglise Notre Dame du Rosaire BAPTÊME

Mai 12—Florida, Clémentine, fille
de Wilfrid Dulude et de
Imelda Massé.

SÉPULTURES

Mai 10—Elmire Giard, veuve de
Joseph Burque 81 ans.

Mai 12—Hermine Bourdon, dite
Soeur Marie du Saint-
Esprit, fille de Louis
Bourdon et de Marie
Mongeon 82 ans.

Mai 15—Frédéric Guertin, fils de
Félix Guertin et de feu
Arthémise Frédette 32
ans.

Qu'elles se l'avouent ou non, les
femmes, en se montrant dans les
réunions mondaines avec les bras
et les épaules nus, avec une toilet-
te qui exagère les parties expres-
sives du corps humain, ne veulent
pas parler aux âmes, mais leur but
suprême est qu'on les désire. LE-
MAITRE.

AVIS PUBLIC

Dimanche le 27 courant à 1 1/2 heure de
l'après-midi, aura lieu à l'Hôtel-de-Ville,
l'Assemblée générale des membres actifs
du Syndicat Ouvrier de St-Hyacinthe. Les
membres devront apporter leur livret de
consommation qui servira de billet d'en-
trée. Par Ordre du Comité,
H. MONETTE, Sec.-Trés.

1629

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné, que
je ne suis responsable d'aucune dette con-
tractée par Marie Sansouci,
J. B. GRENIER, Tuteur.
1628-18,25,1 8,15

Province de Québec
District de St-Hyacinthe
No. 60

Dame Marie Délia Gauvin, de la cité
de St-Hyacinthe, épouse commune en bi-
ens de Antoine Gervais, de la cité de
Montréal, a, ce jour, institué une action
en séparation de biens contre son dit é-
poux.

St-Hyacinthe, 27 avril 1917
FONTAINE & CHAGNON
Avocats de la demanderesse.
1621-11, 18, 25, 1, 8.

AVIS PUBLIC

Avis public est, par le présent, donné
que, par acte de vente reçu le 7 avril 1916,
devant Mre François Borduas, notaire, à
St-Hyacinthe, feu Jean-Baptiste Brousseau,
alors marchand, de la dite cité de
St-Hyacinthe, a cédé, vendu et transporté,
pour bonne et valable considération, à
Henri Brousseau et Eugène Brousseau,
tous deux marchands, du même lieu, en-
tre autres choses, tous ses droits, réclama-
tions, comptes, billets et créances qu'il
avait dans l'ancienne société ayant existé
entre lui, le dit Jean-Baptiste Brousseau,
et le dit Henri Brousseau, sous le nom de
"J.B. Brousseau & Fils", dont la place
d'affaires était en les cité et district de
St-Hyacinthe.

St-Hyacinthe, 14 mai 1917.
HENRI BROUSSEAU
EUGÈNE BROUSSEAU
1927-18,25

PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS DE COLONS

Pour le Manitoba, la Saskatchewan,
l'Alberta et la Colombie-Anglaise,
tous les mardis, de Mai le 8 à Oc-
tobre le 30, 1917. Bons pour deux
mois. Pour plus de renseignements
adressez-vous à

R. E. CODERRE,
125 rue Cascades.

ENCAN DE CHEVAUX



A L'AVENIR, A COMMENCER LE 5 MAI 1917, TOUS
LES MERCREDIS ET SAMEDIS DE CHAQUE SEMAINE,

UN ENCAN DE CHEVAUX
AURA LIEU A SAINT-HYACINTHE, A

L'HOTEL DES COMTES-UNIS,
CHEZ M. JOSEPH SAURIOL.

Ces encans se feront dans l'après-midi et commenceront à 1.30
heure. Et, tous ceux qui auront des chevaux à vendre, des attelages
et des voitures pourront venir les mettre à l'encan aussitôt dans l'avant-
midi, afin que tout soit prêt pour l'encan à 1.30 heure.

Cette série d'encans sera une aubaine pour les maquignons et les
commerçants de chevaux. Il faudra en profiter.

JOSEPH SAURIOL,
HOTEL DES COMTES-UNIS.

LE DEJEUNER DE MADEMOISELLE ANNETTE

Le métropolitain s'arrêta brusquement, il y eut une double poussée, quelques jurons des hommes, un cri étouffé, une femme tomba sur le quai.

C'était une de ces petites vieilles insignifiantes et ternes, une vraie petite vieille de Baudelaire. Il ne lui manquait rien, ni le dos un peu voûté, ni le sac de soie brodé d'oiseaux fantastiques, ni l'air heureux et doux, ni ces yeux,

... Ces yeux divins de petite fille Qui s'étonne et qui rit à tout ce qui reuit.

Honteuse de se voir à terre, elle cherchait à se relever. Des gens la regardaient, quelques-uns souriaient. Un grand jeune homme s'approcha d'elle :

—Me permettra-t-elle de vous aider Madame ?

Puis, sans attendre une réponse de la vieille, effarée, passant son bras sous le menton de soie brodée de jais, il l'avait remise sur ses pieds.

Elle leva la tête vers l'obligeant, quand une double exclamation leur échappa :

—Mon petit Gérard !
—Mademoiselle !

Il y eut une courte hésitation, fausse honte, intimité ; mais ils se ressaisirent tous deux, et le jeune homme se courbant, la petite vieille se haussant sur la pointe de ses bottines de satin noir, ils s'embrassèrent comme deux vieux amis.

Mlle Annette avait été, vingt ans auparavant, l'institutrice de Gérard Sylvère.

Tout heureuse, elle serrait les mains de son ancien élève dans les siennes, de toutes petites mains gantées de filonelle noire.

—Oh ! mon bon petit Gérard, que je suis heureuse de vous revoir ; laissez-moi vous regarder.

Le beau, l'élégant Gérard courbait sa haute taille et montrait à son institutrice, dans l'écartement du col de fourrure, des yeux jeunes, de jolies dents, une moustache rousse très soignée ; seulement, dans le sourire, les paupières se tiraient aux tempes, et formaient un réseau de rides fines et le front, se dégarnissait déjà, et s'élargissait sous le chapeau dernière mode.

Mais Mlle Annette ne voyait que l'élégante attitude et le sourire juvénile.

—Mon petit Gérard, répétait-elle que devenez-vous ?

—Ma foi, Mademoiselle, j'ai eu une grande chance de vous rencontrer, je pars après-demain en Russie, pour deux ou trois ans.

Toute la joie de la petite vieille tomba sur ce mot :

—Moi qui voulais vous avoir un jour à déjeuner chez moi, à Bois-Colombes.

—A déjeuner !... Au fait, pourquoi pas demain, dit Gérard. Je vous ferai mes adieux, voulez-vous ?

Si elle voulait ?... Elle lui prenait les mains et les serrait contre sa poitrine.

—Mon bon ami, mon cher petit, c'est entendu.

Le train arrivait, haletant, sifflant, et Gérard y monta. Une fois dans le wagon, l'impulsif eut un brusque geste de contrariété.

—Et si Bredford vient me chercher demain... j'ai été sot de promettre.

Puis la silhouette menue et falote relatait devant ses yeux :

—Je refuserai Bredford... pauvre vieille.

—Comme vous vous levez de bonne heure, Mademoiselle Annette ! C'était le lendemain matin, par un jour gris et terne. Mademoiselle Annette, qui ouvrait sa fenê-

tre, sourit à la questionneuse, une gentille jeune femme dont la cuisine donnait de l'autre côté de la cour, en face de celle de l'institutrice.

—C'est que, voyez-vous, Madame Charbonnet, j'ai un invité à déjeuner, un ancien élève à moi, Gérard Sylvère. Il part demain pour la Russie. Alors, il vient me dire au revoir.

Mlle Annette mit une mantille sur sa tête, une rotonde sur ses épaules, et s'en alla faire ses provisions. Quel festin de sardanaple elle préparait à l'enfant bien-aimé : du homard en boîte, un petit poulet, de la salade et des petits pois conservés ; puis un gâteau, quelques pommes, deux oranges.

Elle monta péniblement les deux étages, et presque sur le palier, songea :

—Si je lui faisais une crème... Aussitôt, de son pas un peu sautillant, elle redescendit chez la fruitière :

—Vite, Madame, il me faut des œufs, du lait. Pensez, j'ai un invité.

Puis ce fut l'arrangement à l'infinit du petit appartement et du couvert.

—Allons, Pussy, descendez de suite de sur ce fauteuil, il est pour Gérard, vilain chat. N'y mettez pas la trace de vos pattes. Ah ! mon Dieu, voilà le feu qui s'éteint ! par un froid pareil !

Et Mlle Annette se trémousse, va, vient, fait mille tours dans les trois pièces exigues qui constituent son logement.

Il faut s'habiller pour paraître bien belle à ce cher garçon. Son plus beau bonnet, une barbe de dentelle, une broche... voilà prête.

Il est onze heures et demie. Le poulet rôtit doucement, le couvert est mis. Mlle Annette vient s'asseoir près du feu, ses deux petites mains dans les poches de son tablier de soie noire.

—Je n'ai pas indiqué l'heure des trains à ce cher enfant... Bah ! il a dû se renseigner à la gare. Il arrivera à midi sept, sans doute.

Et, comme elle n'ose rien faire, de peur de se distraire de son poulet, qui rôtit, elle reste inactive et songe.

On a dit que lorsqu'on attendait des gens retardataires, on occupait son temps à en dire du mal. Pauvre chère mademoiselle Annette ! c'est juste le contraire qu'elle fait.

Elle songe à l'heureux temps où son fils Gérard avait de grandes boucles et des cols de fille. Il était si doux, si caressant ; pas moyen de le gronder, il avait une façon si ingénue, si franche d'avouer ses torts, et ses réparties avaient une telle naïveté !

La bonne demoiselle rit toute seule en se souvenant d'un jour où il avait déclaré que Adam avait eu deux enfants ; Cain et Abel. Et puis aussi quand il disait : "Il y a trois genres : le genre masculin, le genre féminin, et le genre humain !"

Cher mignon !

—Ding ! ding ! fait la pendule. Midi, il va arriver. Elle s'approche de la fenêtre. Au bout de quelques instants, elle entend un coup de sifflet (sa maison est proche de la gare). Puis la rue s'emplit d'un flot de monde. Le flot s'écoule ; pas de Gérard.

—Pauvre petit ! il doit être si occupé ! Il a manqué son train, ce sera pour midi trente-cinq.

Elle reprend sa rêverie. Dire qu'il y a vingt ans de cela ! A la mort de madame Sylvère, Gérard a été mis au collège. Ils se sont perdus de vue, quoi d'étonnant.

Elle ne le revoyait que de loin, aux enterrements et au bout de l'an à la famille Sylvère. La dernière fois, c'était à la mort du grand-père, il y a cinq ans.

Voilà le train de midi trente-cinq. Cette fois il est là, c'est sûr. Justement on sonne ; un coup bref... C'est bien la façon de ce cher Gérard, si résolu, si décidé.

Non, c'est le vérificateur du gaz. Ce vérificateur n'a rien de particulièrement désagréable, au contraire. Il a une bonne figure rougeaude et une façon vraiment aimable de dire :

—Bonjour, Madame.

Pourtant Mlle Annette lui en veut très fort de sa propre méprise. Pourquoi a-t-il donné ce coup de sonnette si décidé.

Et puis, cet homme ne s'avise-t-il pas de fermer le compteur, et, par conséquent, d'éteindre la rôtissoire pour mettre avec componction de l'eau dans un tuyau.

Presque toute l'eau, d'ailleurs s'écoule par un autre tuyau. Le gazier se met à rire.

—Ah ! tu ris, toi, mon bonhomme, bougonne Mlle Annette.

L'homme inscrit maintenant sur le registre. Il a l'air heureux de vivre. Il sourit au poulet, il sourit même à Mlle Annette, malgré son air peu engageant.

Enfin, le voilà parti. Grand Dieu ! il est une heure. Les petits pois se dessèchent. Et Gérard qui n'arrive pas !

Mlle Annette a repris sa place auprès du feu, mais ses rêveries sont beaucoup moins couleur de rose.

D'abord, il s'est mis à pleuvoir. De grosses larmes s'écrasent aux carreaux de la salle à manger, des carreaux si bien essuyés ce matin et que la pluie va ressalir. Puis il est tard, une heure un quart.

Mlle Annette, qui d'habitude ordinairement à midi sonnait, a d'étranges crampes d'estomac.

Elle s'ennuie d'attendre. Chaque fois qu'on monte l'escalier, elle prête l'oreille, elle rougit, son cœur bat comme celui d'une jeune fille à son premier rendez-vous d'amour.

Elle se met à parler tout haut, et pour se forcer à rire, elle va s'accouder à la cheminée, devant la glace :

—Anne, ma sœur Anne, ne voyez-vous rien venir ?

C'était un de ses succès de jadis auprès de Gérard. On avait été bien sage, on rangeait les cahiers, et le petit homme réclamait une histoire : Cendrillon, le Chat Botté, et surtout ce terrible Barbe-Bleue.

—Anne, ma sœur Anne !... Non sans une certaine amertume Annette se prend à songer que ce fut là l'image de sa vie : attendre le bonheur qui ne voulut pas venir.

—Anne, ma sœur Anne !... Encore la sonnette. Ah ! cette fois c'est lui. Non, c'est un petit télégraphiste. Elle décachète la dépêche.

"Impossible venir. Recommanderons cela à mon retour. Affectueux regrets."

"GERARD"

Alors, avec un tremblement dans ses vieilles mains, elle glisse une pièce dans la main du hain, et revient au coin de son feu avec deux grosses larmes au bord de ses paupières usées.

A son retour, dans deux ou trois ans ! il n'a donc pas vu combien elle est vieille !

C'est fini, elle ne le recevra plus ici-bas, ce petit Gérard qu'elle a tant aimé !

Et pendant que le poulet se paye

Ayez Foi en Cette Enseigne

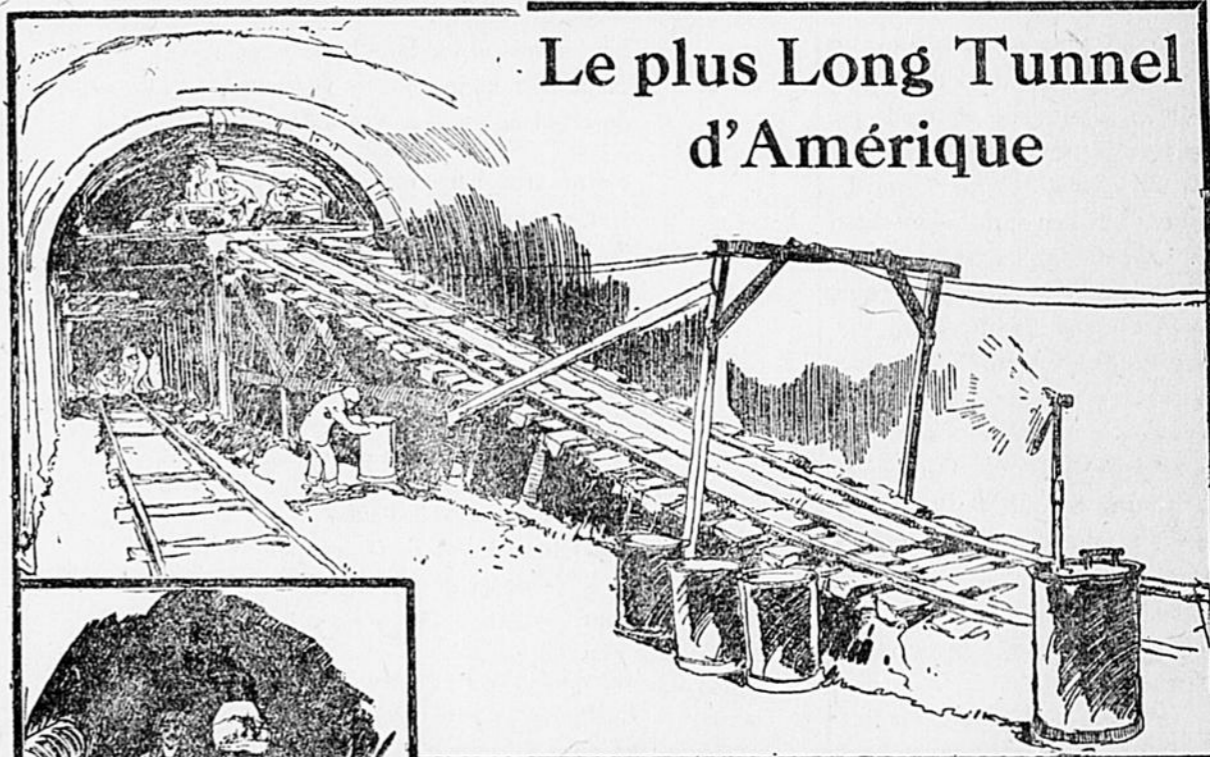
Il y a des enseignes bonnes, indifférentes ou mauvaises, suivant ce qu'elles disent. Cette enseigne est un signe indicateur pour tous les peintres. Elle a une double signification : elle proclame la pureté des ingrédients qui entrent dans la fabrication de la peinture "Anglaise" B-H, et elle garantit que son emploi vous donnera parfaite satisfaction.

L'usage constant de cette peinture par les meilleurs juges en la matière, est une preuve non équivoque de son mérite. Ayez foi en cette enseigne et achetez la peinture "Anglaise" B-H pour embellir votre demeure.



A. SEGUIN, St-Hyacinthe

Le plus Long Tunnel d'Amérique



Le parachèvement du tunnel "Connaught" dans la chaîne des Selkirks en Colombie-Anglaise, avec ses cinq milles de voie double posée en dessous du Mont Macdonald au coût de cinq millions et demi de dollars, rappelle plusieurs développements intéressants dans les travaux de construction du Pacifique Canadien depuis que le chemin de fer est entré en opération en 1851. A cette époque, la compagnie se servait de locomotives à combustion de bois, qui devaient s'arrêter à tous les quelques milles pour faire monter la vapeur. On avançait guère rapidement de cette manière ; ainsi, le train No 1 qui laissait Winnipeg à sept heures du matin, arrivait à Portage-la-Prairie, une distance de 56 milles, pour dîner et à 6.30 du soir atteignait Brandon. La majeure partie du fret consistait alors en rails, dormants et autres matériaux de construction.

En moins d'une génération, les choses ont bien changé ; le Pacifique Canadien est aujourd'hui la plus vaste organisation de transport de l'univers entier. Il possède ou contrôle 18,233 milles de lignes. Son matériel est évalué à \$506,577,265.32, à part les navires des lacs et paquebots océaniques. Ce matériel consiste en 2,265 locomotives, 2,781 wagons-voyeurs, 87,108 wagons de fret et 8,287 autres wagons. L'emploi 65,000 personnes auxquelles en 1916 il a payé chaque mois \$3,625,000 de salaires. En 1916, ses trains ont transporté 13,833,978 voyageurs. Il a 12,600 milles de poteaux télégraphiques sur lesquels sont tendus 102,700 milles de fils. Ses navires des lacs et des services côtiers sont au nombre de 50, à part ses paquebots sur les deux océans, qui comprennent aussi ceux de la ligne Allan.

En 1916, les recettes brutes du C.P.R. furent de \$129,481,885 ; dépenses, \$90,255,965 ; recettes nettes, \$49,225,920. Son capital-actions est de \$260,000,000 ; préféré, \$80,681,921 ; débetures, \$176,284,882 ; obligations, \$6,399,180.

Le système d'irrigation de la compagnie en Alberta, comprend 3,000,000 d'acres de terrain à l'est de Calgary ; la section ouest, comprenant 1,600 milles de canaux et fossés nécessaires à l'irrigation de 370,000 acres, est déjà complétée. Le barrage de Bassano, Alta, construit par le C.P.R. et inauguré en avril 1914, a 7,000 pieds de long et renferme plus d'un million de pieds cubes de terre et de béton.

Le Pacifique Canadien, au cours de sa courte existence, a vu le pays doubler sa population et la richesse capitale du Dominion passer de quelques millions à \$9,000,000,000 ; il a vu les 3,500 milles de lignes de voies ferrées que nous possédions en 1880, se changer en 35,800 milles, en même temps que le développement de notre agriculture et de nos industries, dû aux facilités de transport fournies par ces compagnies, dont les salaires annuels payés à leurs employés se montent collectivement à \$111,762,072. Il a vu en 1916, le chiffre du commerce canadien atteindre \$2,028,660,788 en 12 mois, soit une augmentation de \$881,214,237 sur l'année précédente. Il a fourni 7,000 hommes aux armées d'outremer ; de ceux-là, 179 ont été tués et 403 ont été rapportés blessés.

Le Canada a vu se succéder 8 gouverneurs généraux à Rideau-Hall, depuis l'origine du C.P.R. ; ce sont le marquis de Lorne, Lord Lansdowne, Lord Stanley, le comte d'Aberdeen, Lord Minto, le Comte Grey, le duc de Connaught et le duc de Devonshire. Enfin, supprimez récompense de ses efforts des jours difficiles de la construction de sa ligne transcontinentale, le Pacifique Canadien a vu en 1915, le Canada avec un résultat de 376,305,900 minutes, servir le troisième pays du monde pour la production du bois.

La délicatesse du goût et des sentiments rend aimable et digne d'être aimé.

Un cœur généreux et noble ne doit vouloir plaire que par des moyens légitimes.

Les hommes sont des artistes et des dilettantes de l'amour ; au fond, les moyens les intéressent plus que la fin.

de rôti, je vous en réponds, et que les petits pois deviennent durs et secs, Mlle Annette met au feu l'horrible dépêche.

Le papier bleu noircit un peu, fume, et soudain... poum ! s'allume par en-dessous. Les mots flamboient un instant : "impossible... mon retour... regret... Gérard."

Puis il ne reste plus qu'un petit tas de cendres dont l'incandescence brûle encore un peu les yeux meurtris et le vieux visage où sèchent deux grosses larmes.

Geneviève DUHAMELET.

Une petite moquerie, bonne et courte, n'est qu'une jolie plaisanterie ; quand elle se prolonge, elle devient importune et désagréable.

Il n'y a rien de si sot, et qui fasse autant mépriser, que de trahir un secret pour faire voir qu'on le sait.

Le sentiment du ridicule est un excellent contrepois à la passion, l'empêche d'envahir le cœur tout entier.

UN MAUVAIS RHUME CHRONIQUE

Guéri au moyen de Vinol.

Crestline, Ohio.—"J'avais contracté un rhume chronique, et j'étais resté faible, nerveux et débile. Je suis à la tête d'une petite famille de trois, et j'avais beaucoup de difficultés à faire mon travail. J'ai pris plusieurs sortes de remèdes, mais toujours sans bons effets. Un jour, enfin, j'ai entendu parler de Vinol, j'en ai pris, et je suis maintenant rétabli et fort, mon rhume est disparu, et je me sens très bien." MDR. H. H. CARLISLE.

9 Nous garantissons Vinol, notre excellent tonique de foie de morue et de fer, sans huile, pour les rhumes chroniques, et pour les santés délabrées, affaiblies et nerveuses.

J. H. E. BRODEUR, PHARMACIEN
ST-HYACINTHE

Aussi au meilleur pharmacien des villes de la Province de Québec.

LE CANARD MODERNE

Depuis son numéro de Pâques, "Le Canard" continue à paraître sous sa nouvelle toilette, c'est-à-dire en deux couleurs et sur 16 pages. C'est un événement important dans sa carrière de quarante-deux ans.

Il se modernise et compte sur un accueil très sympathique de la part du public intelligent et moderne.

Tout en conservant son ton comique et satirique, "Le Canard" veut faire un peu dans la littérature... un peu dans l'art.

Son programme est considérable et sous la nouvelle direction, "Le Canard" reprendra une autre vie. Il traitera de sujets nouveaux; il tentera des innovations; enfin, rien ne sera négligé pour faire de ce journal humoristique ce qu'il doit être — un journal sachant être à la fois et toujours gai, batifoleur, satirique, fantaisiste, parodiste, littéraire, mondain, théâtral, musical et caricatural.

"Le Canard", qui paraît une fois par semaine, est le seul journal comique dans son genre en Amérique.

A part de bons mots pour rire, il donne quatre pages de gravures comiques dans chaque numéro.

Le prix de l'abonnement, qui est payable d'avance, n'est que de \$2.00 par année, ou \$1.25 pour six mois. Adressez toute communication à "Le Canard", Montréal.

Journal de l'Université des Annales

Il faut lire et faire lire, dans le Journal de l'Université des Annales, la belle et suggestive conférence de l'abbé Wetterlé, "Autour de la cathédrale de Strasbourg", qu'accompagnent de nombreuses pages choisies des plus illustres écrivains patriotes, et d'artistiques reproductions de tableaux ou de caricatures célèbres qui constituent une admirable monographie à la gloire de l'Alsace-Lorraine. Dans le même numéro paraît également, *in extenso*, l'une des plus éloquentes leçons de Jean Richepin sur La Fontaine: "La comédie humaine reflétée dans l'âme du fabuliste".

Le numéro 60 centimes.
On s'abonne, 51, rue Saint-Georges, à Paris. Un an, 10 francs; six mois, 5 fr 50.

Arlette des Mayons

"Le Roman de la Terre": C'est le roman qu'il fallait écrire. Notre sol, trop longtemps déserté, réclame les soins de ses fils. Payez, cultivez-le; ne l'abandonnez pas pour les villes. Le poète Jean Aicard plaide chaleureusement cette cause, non pas d'une façon sévère et abstraite, mais en l'encadrant dans les péripéties d'une délicieuse histoire d'amour, tout imprégnée des parfums de la Provence. "Arlette des Mayons" commence à paraître aujourd'hui dans les "Annales".

LA PETITE JEANNE

Votre bras au mien enlacé
Et sous forme de badinage,
Voulez-vous bien au temps passé
Avec moi refaire un voyage ?

Nous pourrions évoquer tous deux
Votre printemps et ma jeunesse;
J'ai trente ans, et même un peu mieux,
Vous dix-sept, sans qu'il y paraisse !

J'ai senti, parfum à parfum,
Fleurir les jours de votre enfance;
J'ai vu s'éveiller, un à un,
Les charmes de votre innocence.

Comme l'abeille du matin
Sur le lis que son aile touche,
J'ai vu se poser enfantin,
Le sourire sur votre bouche !

Auprès du foyer paternel
Vous demandiez à ma mémoire
Quelque récit surnaturel
Que vous appeliez : une histoire !

Vous cherchiez d'un air curieux
Les salamandres dans la flamme,
Et moi, dans le fond de vos yeux,
Je regardais passer votre âme !

J'étais trop heureux de conter
Cent merveilles pour un sourire,
Et je parlais sans m'arrêter,
Moi qui ne sais plus rien vous dire !

Je prenais vos petites mains
Dans la mienne, et, toute trébuchante,
Vous pensiez à mes noirs lutins,
A la fois peureuse et charmante !

Souriez à ces jours bénis,
Ces jours où l'on n'est occupée
Que d'écouter de tels récits,
Pour les redire à sa poupée !

Je répétais avec succès
Le Poucet, Cendrillon, Peau d'Âne
Et puis, en partant, j'embrassais
Sur son front la petite Jeanne.

Où sont-ils ceux qui résoudront
Ce doux et bizarre problème :
Voilà mes lèvres, votre front,
Le baiser serait-il le même ?

Philippe GILLE.

Les Annales

L'horreur, désormais abolie, des prisons russes et des bagnes sibériens, est évoquée cette semaine dans les Annales, à l'aide de saisissantes images et de pages émouvantes signées Halpérine-Kaminsky, Kropotkine, Vera Figner, Tolstoï, Dostoïevsky, Melchior de Vogtié. Ce même numéro contient des articles de Alfred Capus, Maurice Donnay, Roland de Marès, Yvonne Sarcey, Chrysale, Léon Plée; la suite des "pensées brèves" de Gustave Le Bon; des souvenirs de Chaliapine et Gorki, par Adolphe Brisson; des poèmes héroïques ou charmants de Louis Payen, Hélène Picard, Françoise Marès et André Rivoire.

Partout, le numéro 30 centimes. Abonnements d'un an : France, 12 francs; Etranger, 18 francs.

Abonnements de 3 mois, pour les soldats de la zone des armées : 2 fr. 50, avec envoi gratuit d'un paquet de livres et d'images. 51, rue Saint-Georges, Paris.

Record digne de mention

Il n'y a pas de département dans une compagnie de chemins de fer qui exige plus d'attention que celui qui voit au transport des bagages, car de sa bonne administration dépend souvent le confort et la bonne humeur du voyageur, qui ne s'inquiète pas s'il sait que ses malles sont maniées avec soin et lui seront livrées à temps. Le total des pièces de bagages transportées sur un réseau comme celui du Pacifique Canadien est vraiment phé-

noménal; pas moins de 7, 899, 652 articles furent expédiés sur ce transcontinental en 1916. Les bidons de lait et de crème forment un élément important du travail du département. La nombre total de bidons transportés l'an dernier fut de 1,162,472. Pour assurer la livraison rapide du lait aux consommateurs des grands centres on se sert de trains voyageurs pour amener le précieux liquide, des fermes aux villes. Il y eut certainement un grand nombre de familles qui voyagèrent sur les lignes de la compagnie l'an dernier, car la liste comprend 28,309 voitures de bébés.

La preuve la plus convaincante de l'attention que l'on porte au transport des bagages au C. P. R., c'est que sur les huit millions près de colis et articles de toutes sortes qui lui furent confiés, la compagnie ne dut payer que \$1, 791,79 pour objets perdus, \$1,669.08 pour dommages et \$571.07 pour vols. Il ne lui en coûte qu'environ cinq sous de dommages par cent articles. Ce record obtenu par le département des bagages du C. P. R. est remarquable et tout à l'honneur de M. J.O. Appe, le populaire agent qui en a la charge.

La dissipation de la vie ne permet guère le recueillement où se nourrissent et croissent d'ordinaire les profondes amours.

L'agrément de la femme, dit la sagesse, met la joie sur le visage de son mari et la rend plus aimable que tout ce que l'homme peut désirer au monde.

Cartes d'Affaires et Professionnelles

PETITES ANNONCES

DEMANDÉS

FILLES D'EXPÉRIENCE DEMANDÉES pour travailler sur les machines à chainer pour demi-bas pour hommes, aussi un réparateur d'expérience pour les machines à tricoter Simplex. Bon salaire payé aux personnes compétentes. S'adresser à

JOHNSON & SHARDLOW
HOSIERY MFGS,
1081-618 LENNOXVILLE, QUÉ.

ON DEMANDE

Des opératrices dans la confection des overalls, pantalons et chemises. S'adresser,
SALLE HOTEL FRONTENAC,
Rue St François — St-Hyacinthe

LOGIS A LOUER

CINQ BEAUX APPARTEMENTS
Gaz, Electricité,
No. 328 RUE GIROUARD, OUEST,
Prix : \$10.00

S'adresser chez
THOS. HEBERT, Enr'g
Epiceries, Liqueurs, etc.
1581
J.N.O. 316 RUE GIROUARD.

A LOUER

Très belles chambres et salon avec pension si désiré. Aussi beau grand hangar avec chassis pouvant servir à placer effets divers ou pour une boutique de réparation.

Chez MME R. BRODEUR
12 rue Piété,
en face de l'Académie Girouard.
jno

LOGEMENT A LOUER

Quatre pièces, chauffées, sur le parc, à quelques pieds de l'église et du marché centre, façade et entrée sur la rue Girouard.

S'adresser au bureau du Clairon
jno.

A LOUER

Quatre beaux grands appartements à louer, meublés ou non, pour deux personnes seulement.

Bain, électricité, garde-robe, armoire à linge très confortable, cuisine, salle à dîner, chambre boudoir
S'adresser à

Mme ERNEST LALIME,
1407—jno. 61 rue Laframboise,

A LOUER

Belle chambre, confortable et bien éclairée, avec armoires à linge et garde-robe, cuisinière, pour dame et jeune fille âgée seulement. Références exigées de la personne qui voudra louer

Mme J. E. LALIME,
61 rue Laframboise



VOULEZ-VOUS ATTEINDRE 90 POUR CENT
DE LA POPULATION DU COMTÉ
DE ST-HYACINTHE ET DES ENVIRONS ?

SI OUI

Mettez une annonce dans "Le Clairon".

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT À L'EST.

9.20 a.m.—Tous les jours pour St-Liboire, Acton Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

1.20 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours.

5.38 p.m.—Tous les jours pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke et Island Pond

6.40 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche et le samedi.

ALLANT À L'OUEST.

7.30 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

10.20—Tous les jours pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

2.30 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche et le samedi.

5.29 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St-Lambert et Montréal.

8.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Dimanche seulement.

3.15 p.m.—Arrivant de Montréal et des gares intermédiaires, samedi seulement.

5.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, samedi seulement.

L'INTERNATIONAL LIMITED.
Le train le plus beau et le plus rapide du Canada

Quitte Montréal à 10.15 a.m. arrive à Toronto à 5.45 p.m., Détroit 10.58 p.m., Chicago 8.00 a.m. tous les jours.

EXPRESS DE NUIT

Quitte Montréal 11.00 p.m. arrive à Toronto à 8.00 a.m., Détroit 1.45 p.m., Chicago 9.10 p.m., tous les jours

Pour toute information s'adresser à
F. C. BOUVETTE, Agent.

LE PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE

DÉPARTS DE ST-HYACINTHE

Tous les jours excepté le dimanche. 8.11 a.m. et 3.25 p.m. pour Farnham et les stations intermédiaires.

11.45 a.m. et 7.20 p.m. pour Saint Guillaume et stations intermédiaires.

Prompt raccordement à Farnham pour tous les points des Etats Unis, ainsi que de l'Est et l'Ouest Canadien.

Nous attirons tout particulièrement l'attention du public voyageur sur le nouveau service Montreal-Winnipeg-Vancouver et dont le train quitte Montréal tous les jours à 10.30 a.m.

Pour billets et renseignements s'adresser à

R. E. CODERRE,
125 Rue Cascades.
Agent de Billet

Tél. 70

The Quebec, Montreal & Southern
Railway Company.
Horaire des trains, corrigé au
20 Sept. 1914.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St-Hyacinthe aux heures suivantes:

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 5.20h P.M.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 heures de l'avant-midi, arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle-Angle terre.

TRAIN SPÉCIAL, voyageant de Iberville à Sorel, départ de Saint-Hyacinthe, 9.00 a.m.; pour Iberville, 5.40 p.m.

N. J. FERGUSON,
Gen. Passenger Agent
L. J. BOURBEAU, Agt, St-Hyacinthe
Téléphone 28

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prêlarts, Portières
et Rideaux

Chez
EUG. L. DESAUTELS

222-226 Cascades, St-Hyacinthe

(Suite de la première page)

électorale pour le parti conservateur.

Il a admis avoir fait plusieurs paiements à cette caisse, mais il a refusé de dire à qui il avait versé les fonds.

Il a confessé avoir reçu différents chèques, dont le montant total s'élevait à \$500,000; mais il a prétendu qu'il s'agissait de fonds personnels à M. Stewart—un des constructeurs—et n'avaient rien à faire avec la société Foley, Welch et Stewart.

Ces Messieurs, qui habitent Seattle; n'ont pas jugé à propos de répondre à une invitation de comparaître à l'enquête.

L'affaire en est là. Comme on le voit, le gouvernement Roblin, qui recevait \$50,000 de Kelly, est dépassé de bien loin par le gouvernement McBride, qui reçoit \$500,000 de Stewart!

BLESSURES VAINGUES

La régénération du soldat blessé

Le Canada devrait être aussi fier de la façon dont ses soldats blessés triomphent de leurs blessures, que le pays l'est des combats glorieux dans lesquels ses braves enfants sont tombés. Leur lutte pour se relever des abîmes de l'impuissance est souvent âpre, et même aussi héroïque, que leur défense résolue d'Ypres, ou leurs faits d'armes à la prise de la crête de Vimy.

Nous entendons peu, trop peu même, de ces victoires gagnées, remportées par des hommes blessés, et dont la grandeur ne nous apparaît pas, parce qu'elles sont gagnées dans l'isolement d'un hôpital et non sur le théâtre de la guerre vers lequel le monde entier a tourné les regards. Cependant, le public devrait tout autant reconnaître le mérite de telles victoires. Elles montrent le même esprit, le même invincible courage, et encore plus de persévérance indomptable.

On remerciait un prédicateur, le jour de Pâques, pour le sermon éloquent qu'il venait de prêcher sur la résurrection. Il répliqua:

"J'avais, en quelque sorte, l'exemple inspirateur d'un thème de régénération, sinon de résurrection, assis en face de moi, sous la forme d'un homme en khaki avec une manche vide. Cet homme-là est revenu, ou a été ramené à la vie, déjà deux fois. Il fut enseveli par l'explosion d'un obus et on le déterra juste à temps pour lui sauver la vie. Ce fut la première fois. Il passa plusieurs mois à l'hôpital, luttant pour reconquérir sa santé. Celle-ci fut la seconde fois.

"Il va sans dire, que le traitement médical et les soins contribuèrent beaucoup à son rétablissement,—ce qu'on peut dire aussi des exercices et des occupations qu'on fournit aujourd'hui aux blessés, et qui forment peut-être la meilleure partie du traitement accordé. Toutefois, l'homme lui-même luttait pour sa propre régénération, en y mettant tous les efforts de sa volonté. Maintenant, il est presque prêt à rentrer dans la société, étant, dit-il, un homme meilleur et plus capable qu'il n'était auparavant, malgré la perte de son bras.

"Pendant que nous autres, nous pensons à une résurrection au delà du tombeau, il a, lui, par sa régénération, achevé de ce côté-ci du tombeau une résurrection dans une nouvelle vie d'activité et d'indépendance au milieu de ses concitoyens."

Des cas authentiques, comme celui-là, ne sont pas rares dans les annales de la Commission des Hôpitaux Militaires. En voici quelques-uns qu'on vient de nous communiquer:

Un mécanicien qui s'enrôla dans le régiment de la Princesse Patrie fut blessé, revint au Canada, passa trois mois dans un hôpital pour convalescents, et gagne maintenant le double de son ancien salaire, après avoir tiré tout le profit des classes de dessin mécanique et d'arithmétique qu'on a organisées ici. En écrivant à son maître d'enseignement, il dit:

"Quand je me suis enrôlé, mon métier me rapportait environ \$3 par jour. A présent, et depuis mon congé définitif du service militaire, je suis, au point de vue technique, devenu de toute façon un meilleur homme. Il m'est maintenant possible de remplir la charge de contre-maître dans un atelier de machines, et je touche un salaire deux fois plus élevé que celui que je recevais avant. L'avantage que j'ai ainsi acquis est dû, largement, à votre enseignement pratique, et mon seul regret est, qu'il me fut impossible, après mon renvoi de l'armée, de continuer l'instruction avec vous, tel que vous me l'aviez conseillé."

Une autre lettre reçue est celle d'un soldat du 13^{ème} bataillon. Il recevait avant son enrôlement, \$12 par semaine comme charretier, faisant des courses dans la ville pour vendre du lait.

"J'ai toujours aimé le dessin," dit-il, "et je sentais que, si jamais j'avais une chance, je suivrais un cours de dessin mécanique." Cette chance se présenta à lui à l'un des hôpitaux pour convalescents de la Commission. Après s'être appliqué au travail là-bas pendant six semaines, il lui fut possible de se procurer une place avec un salaire de \$75 par mois pour commencer, et avec une bonne perspective d'avancement.

Un chauffeur sur une locomotive s'enrôla et fut grièvement blessé; son bras gauche dut être amputé. Conformément à la méthode de rééducation de la Commission, dont les avantages sont offerts à tous les hommes que le service a mis hors d'état de reprendre leur ancien travail, il reçut une instruction pratique spéciale dans la télégraphie et dans la routine des chemins de fer. A la suite de cela, il obtint une place comme chef de gare et expéditeur de trains, à raison de \$110 par mois.

Encore un autre patient, autrefois mécanicien, après avoir reçu l'enseignement nécessaire à l'hôpital, passa l'examen requis pour entrer dans le Service Civil et obtint une position dans les Douanes à \$900 par an, allant jusqu'à \$1,500 par an.

Un homme qui avait été un guide et un trappeur, et qui n'avait jamais manié d'outils, revint du front avec un œil détruit et la vue de l'autre œil affaiblie. En dépit de toutes ses anciennes et nouvelles incapacités, il parvint, en y appliquant son esprit, à devenir un charpentier de première classe, après avoir passé trois mois à l'atelier de l'hôpital.

Le cas d'un journalier polonais est tout aussi remarquable. Il arriva au Canada il y a six ans, et travailla dans une mine de charbon jusqu'à son enrôlement. Au front, il fut victime des gaz, et enseveli sous des débris. Quoiqu'il n'entendit absolument rien de la charpenterie pour commencer, il lui fut possible, après deux mois d'enseignement à l'hôpital, de tenir tête à n'importe quel charpentier ordinaire.

Naturellement, il n'est pas don-

né à tout homme de pouvoir doubler son salaire.

Mais un des faits les plus encourageants que l'expérience a démontrés pendant la guerre, est celui-ci: presque tous les hommes blessés, y compris ceux qui sont gravement atteints, peuvent acquérir une fois de plus la faculté de bien gagner leur vie.

Et souvent, comme le disait lord Saughnessy l'autre jour, les occupations et les exercices que fournit le système des hôpitaux militaires "révèlent chez l'homme des talents étonnants, de l'existence desquels il ne se doutait pas lui-même."

Que personne ne pense, qu'en augmentant son habileté dans son métier un homme ferait réduire sa pension. Il n'en est rien. La question de la pension est déterminée uniquement par le degré de l'incapacité causée par le service. Son métier, ses gages, sa condition sociale, ou toute autre considération n'influent aucunement sur cette question.

CHASSEZ LES BOUTONS ET LES ERUPTIONS

Au printemps, presque tout le monde a besoin d'un tonique

Un des signes les plus sûrs que le sang n'est pas en bon ordre, ce sont les boutons, les éruptions déplorables et l'eczéma qui se produisent fréquemment au moment du passage de l'hiver au printemps. Cela prouve que la longue période de vie renfermée pendant l'hiver a eu son effet sur le sang et qu'un tonique est nécessaire pour remettre le sang en bon ordre. Il y a peu de personnes qui n'aient pas besoin d'un tonique à cette saison. Le mauvais sang ne se manifeste pas simplement par des éruptions qui défigurent. A cette même condition sont dues les attaques de rhumatisme et de lumbago, les violentes douleurs de la sciatique et de la névralgie; un pauvre appétit, un désir d'éviter tout effort. Vous ne pouvez pas guérir ces affections par l'emploi de purgatifs—vous avez besoin d'un tonique: parmi les médicaments, il n'en est pas qui égale les Pilules Roses du Dr Williams pour leur pouvoir tonique, reconstituant, rétablissant les nerfs. Chaque dose de ce médicament fait un sang nouveau, riche, qui chasse au dehors les impuretés, stimule tous les organes, et donne la sensation de santé nouvelle et d'énergie aux hommes, aux femmes et aux enfants faibles, fatigués, souffrants. Si vous n'êtes pas dans votre assiette, essayez ce médicament et voyez comme il ramène rapidement l'appétit, relève les esprits abattus et remplit vos veines d'un sang nouveau donnant la santé.

Vous pouvez vous procurer ces Pilules chez n'importe quel marchand de remède ou vous en faire envoyer par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. 1625

LE MEILLEUR REMÈDE POUR LES ENFANTS

Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède qu'une mère puisse donner à ses enfants. C'est un laxatif doux—non violent, mais efficace quant à l'effet—et il est garanti par un analyste du gouvernement être exempt d'opiacés et d'autres drogues préjudiciables. Mme Auguste, St Brieux, Sask., écrit au sujet de ces tablettes, ce qui suit: "Veuillez trouver ci-inclus

25 cents pour une autre boîte de Tablettes Baby's Own. Je trouve que c'est le meilleur remède qu'une mère puisse donner à ses enfants." Ces tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste, au prix de 25 cents la boîte, par The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. 1625

La Prière du Soir

Le dernier numéro du PASSE-TEMPS (578) contient NEUF morceaux de musique dont voici les titres:

- 1o. La Prière du Soir, scène biblique par Mme A.-B. Lacerte.
 - 2o. O Salutaris, solo de basse ou chœur à l'unisson.
 - 3o. "Armand", valse inédite par Mlle Juliette Malouin.
 - 4o. La chimère qui tue, créée par Mlle Thérèse d'Orgeval.
 - 5o. Je ne veux pas d'un habitant vieille chanson canadienne.
 - 6o. The "Alexandra", march and two-step par J.O. Dumas.
 - 7o. Pour le Canada, vaincre ou mourir, version française de Gustave Comte.
 - 8o. La Camelle Patriotique, vieille chanson reconstituée.
 - 9o. Ma Vie Epicurienne, chansonnette de Désaugiers.
- Un numéro, 5 sous; par la poste 6 sous. Abonnement, un an, Canada, \$1.50; Etats-Unis, \$2.00. Adresse: LE PASSE-TEMPS, 16 rue Craig-Est, Montréal.

L'assemblée annuelle du C.P.R.

Comme les journaux l'ont annoncé récemment, le Pacifique Canadien a commencé cette année à tenir son assemblée annuelle le premier mercredi de mai au lieu du premier mercredi d'octobre, comme la chose s'était toujours pratiquée dans le passé. Les directeurs de la compagnie ont décidé d'imiter en ceci les organisations américaines qui préfèrent faire correspondre leur exercice financier avec le calendrier. A l'avenir, le C. P. R. fermera donc ses comptes le 31 décembre et non plus le 30 juin, pour les soumettre ensuite aux actionnaires dans les premiers jours de mai.

Les nombreux actionnaires du Pacifique Canadien, il y en a quelque 60,000, ont raison d'être satisfaits du rapport que viennent de leur présenter ceux qui ont la direction des affaires de la grande compagnie de transport. Jamais encore dans l'histoire du C. P. R. a-t-on accusé des recettes aussi considérables et ceci malgré l'état de guerre, qui a quelque peu affecté les services de voyageurs.

Dans son discours à l'assemblée, Lord Shaughnessy a exprimé sa satisfaction et noté que les résultats dépassaient les prévisions, mais il a en même temps averti les actionnaires que les frais d'exploitation sont appelés à grossir du fait de l'augmentation générale de tout, charbon, matériel, etc.

On a déjà expliqué pourquoi, à cause de l'entrée des Etats-Unis dans le conflit et de leur décision de prêter d'énormes sommes aux Alliés, la compagnie avait résolu de proroger l'émission spéciale d'obligations qu'elle avait l'intention de lancer sur le marché afin de venir en aide au gouvernement britannique.

L'amour seul est demeuré irréductible, comme la mort, aux conventions humaines. Il est sauvage et libre, malgré les codes et les modes. PAUL BOURGET.

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Or gandis des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville. Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

UNE AUBAINE POUR LES PRETEURS D'ARGENT DU DISTRICT DE ST-HYACINTHE.

LA CITE DE ST-HYACINTHE

\$125,000
OBLIGATIONS A 5½ POUR CENT

NOUS POSSEDONS ET NOUS OFFRONS, SUJETTES A VENTE PREALABLE, \$125,000 d'obligations de la Cité de St-Hyacinthe, par dénomination de \$500.00 au taux d'intérêt de 5½%, payables, le 1er MAI et le 1er NOVEMBRE chaque année.

Nous avons sur les \$125,000, \$35,000, remboursables par La Cité de 1918 à 1929, par séries, et la balance \$80,000 sera remboursable, le 1er mai 1929.

Faites votre choix immédiatement, nous avons reçu cette émission mercredi soir, et déjà nous en avons vendu une bonne partie.

PRIX: Le Pair et les intérêts à date

Crédit Canadien Incorporé

CHS. ED. ARPIN, DIRECTEUR GÉRANT.

160 Rue ST-JACQUES, - MONTREAL.

Armand Boisseau, NOTAIRE.
DE ST-HYACINTHE, 16 Rue ST-DENIS.
1597—j.n.o.

OBLIGATIONS SCOLAIRES ET MUNICIPALES

NOUS OFFRONS, SUJETTES A VENTE PREALABLE.

\$29,000 d'obligations, de la Commission scolaire du quartier cinq, de la Cité de St-Hyacinthe par dénomination de \$500.00.
INTERET 5½% TOUS LES SIX MOIS.
Capital remboursable de 1 à 20 ans, de 1918 à 1938

\$9,000.00 de la paroisse de St-Lucien, dans le Comté de Drummond, remboursables en 1938.....
INTERETS DE 6% PAYABLES TOUS LES SIX MOIS.
Dénomination de \$500.00

\$3,000.00 de la Commission Scolaire de St-Lucien par dénomination de \$500.00.....
INTERETS 6% TOUS LES SIX MOIS.
Capital échéant en 1922

\$6,000.00 de Bagotville. Obligations à 6% échéant de 1947 à 1954.....
INTERETS TOUS LES 6 MOIS.
Dénomination de \$100.00 et \$300.00.

Tous les mois nous annoncerons dans le journal, nos nouvelles émissions.

CREDIT RURAL ENRG.

RENÉ MORIN, SECRÉTAIRE-TRÉS.

Bureau Chef
16 ST-DENIS, ST-HYACINTHE.
1598—j.n.o.

Succursale
DOREZE MORIN, ST-PIE.

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska
F. A. BRODEUR, Gérant.
ABONNEMENT
A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50
Ailleurs au Canada..... 1.00
3c LE NUMERO
En vente chez M. Geo. St-Jean.

Chronique Municipale

Séance du 10 mai

La séance publique du Conseil, qui n'a pas pu avoir lieu mercredi de la semaine dernière, a été reprise le jeudi, 10 mai. Son Honneur le Maire Morin occupait le fauteuil présidentiel. Etaient aussi présents MM. les échevins Fontaine, Girard, St-Germain, Payan, Gervais, Bélanger, Gobeil, Duclos, Godard.

Production des documents déposés par M. Eugène Flibotte, afin d'obtenir une licence d'auberge au No 44, rue Laframboise. L'échevin Bélanger propose que ces documents soient déposés au bureau du greffier, et qu'avis public soit donné que cette demande de licence sera prise en considération par le Conseil à sa séance du 30 mai courant.

Proposition secondée par l'échevin Gobeil et adoptée.

Conformément à l'avis qu'il en a donné à la dernière séance du Conseil, l'échevin Payan propose l'adoption du règlement No 220, règlement amendé le règlement No 165. Cet amendement est afin de faire payer une licence de \$50. à tout cantonnier de chevaux et atelages.

Conformément à l'avis donné à la dernière séance l'échevin Gobeil propose qu'une somme de \$125. soit mise à la disposition du Comité de l'Éclairage pour poser deux lampes électriques sur la rue St-Michel, suivant la requête de M. Girouard.

Proposition secondée par l'échevin Payan et adoptée.

Conformément à l'avis donné à la dernière séance, l'échevin Fontaine propose qu'une somme de \$420. soit mise à la disposition du Comité de la Voirie pour faire un trottoir de ciment sur la rue St-Michel. Proposition secondée par l'échevin Bélanger et adoptée.

Conformément à l'avis donné à la dernière séance l'échevin Bélanger propose l'adoption du budget pour l'année 1917, sujet aux amendements du Conseil. Proposition secondée par l'échevin Duclos.

L'échevin St-Germain propose en amendement que l'item de l'éclairage soit porté à \$7000. pour cette année, au lieu \$4000. Cet amendement est secondé par l'échevin Girard, et il est rejeté sur la division de trois à six. Ont voté pour l'amendement : MM. Girard, St-Germain et Gervais ; ont voté contre : MM. Fontaine, Payan, Bélanger, Gobeil, Duclos et Godard.

L'échevin Godard propose en amendement que l'appropriation d'entretien du département du feu soit portée à \$900. Cet amendement est secondé par l'échevin Payan, et il est adopté.

L'échevin Payan propose en amendement que l'appropriation d'entretien du département de police soit portée à \$500. Cet amendement est secondé par l'échevin Godard, et il est adopté.

L'échevin Godard propose que le budget soit amendé en ajoutant \$100. pour acheter un tuyau de section pour la pompe à incendie.

Cet amendement est secondé par l'échevin Duclos et il est adopté.

L'échevin Girard propose que le budget soit amendé en ajoutant une appropriation de \$500., salaire d'un inspecteur de denrées alimentaires. Cet amendement est secondé par l'échevin Payan et il est adopté, l'échevin Bélanger votant contre.

Après l'adoption de tous ces amendements l'échevin Bélanger propose l'adoption du budget tel qu'amendé. Le budget est adopté pour les divers départements.

L'échevin Bélanger donne avis qu'à la prochaine séance du Conseil, il proposera l'adoption du règlement No 223, imposant une taxe foncière spéciale pour travaux de pavage des rues.

Il est donné lecture du rapport de la séance du Conseil en comité tenue le 25 avril 1917 et engageant M. Boulay pour un an, au prix de \$20.00 par semaine pour lui et son cheval.

L'échevin Fontaine propose que la résolution passée par le Conseil en comité, le 25 avril dernier, soit ratifiée par le Conseil, avec l'addition que M. Boulay devra répondre à l'appel lorsque le feu sonnera, pour servir de pompier. Proposition secondée par l'échevin Duclos et adoptée, les échevins St-Germain, Gervais et Bélanger votant contre.

L'échevin Girard propose que des licences de tables de billard et de pool soient accordées à MM. Emile Bouchard et Odilon Bédard. Proposition secondée par l'échevin Fontaine et adoptée.

L'échevin Fontaine propose que des licences de restaurants soient accordées à MM. Henri Roch et Horace Robinson. Proposition secondée par l'échevin Girard et adoptée.

Conformément à l'avis qu'il en a donné à la dernière séance, l'échevin Fontaine propose que la somme de \$500 soit mise à la disposition du Comité de la Voirie, pour le nettoyage des rues. Proposition secondée par l'échevin Bélanger et adoptée.

Rapport de l'ingénieur recommandant de voter la somme de \$165 pour la construction d'un canal d'égout de neuf pouces sur la rue Kérouac.

L'échevin Fontaine donne avis qu'à la prochaine séance du Conseil, il proposera que la somme de \$165 soit votée à cette fin.

Rapport de l'ingénieur estimant à \$750 le canal d'égout de la rue Ste-Anne entre les rues Morrisson et Leman.

L'échevin Fontaine donne avis qu'à la prochaine séance du Conseil, il proposera qu'une somme de \$750 soit mise à la disposition du Comité de la Voirie pour construire cet égout.

L'échevin St-Germain donne avis qu'à la prochaine séance du Conseil, il proposera qu'une somme de \$950 soit mise à la disposition du Comité de l'Aqueduc, pour poser un tuyau d'eau pour l'école neuve du quartier No 4.

Lettre de M. Ferdinand Boudreau, collecteur de l'eau, demandant de lui accorder le salaire de son prédécesseur. L'échevin St-Germain fait une proposition à cet effet, et elle est adoptée.

L'échevin Fontaine donne avis qu'à la prochaine séance du Conseil, il proposera qu'une somme de \$500 soit mise à la disposition du Comité de la Voirie, pour la réparation du pavage permanent des rues Mondor et Girouard, suivant le rapport de l'ingénieur.

Lecture et approbation des comptes, et le Conseil s'ajourne en séance régulière à mercredi, le 16 mai courant, au lieu et heure ordinaires.

Nouvelles Locales

Assemblée Patriotique

Jeudi soir, eut lieu en plein air, au kiosque, une assemblée patriotique en faveur de l'enrôlement volontaire, au Canada. Les orateurs de la soirée furent, sous la présidence de M. T. D. Bouchard, député, Papineau, le Sgt. Hermas Julien, le capitaine Maurice Dubrûle, MM. Aimé Amyot, et René Morin, maire de notre ville, le lieutenant Laurent Beaudry, qui vient d'entrer dans les rangs de notre armée canadienne.

Le thème développé par les orateurs fut celui-ci : Le moyen de prévenir le service obligatoire, c'est le volontariat.

M. Bouchard a profité de l'occasion qui lui a été donnée pour refuter tout ce que *La Tribune* avait dit d'injurieux et à son égard, et à l'égard du maire, M. Morin, dans son numéro de la semaine dernière.

L'assemblée fut, très paisible. Après les discours du Lieutenant Beaudry, qui déplore l'absence du Major René Laroque, un brave du 22ème, M. Bouchard remercie les auditeurs et clôt l'assemblée.

Maison à louer

Très beau logement, dix appartements, avec système de chauffage à l'eau chaude, fixtures électriques, gaz et électricité, en un mot, un logement ayant toutes les commodités modernes, au No 28 rue St-Simon. S'adresser à J. S. LUSSIER,

Entrepreneur de pompes funèbres, 1575—jno 30 St-Simon

Taxes de chiens

Nous sommes informés qu'à partir du premier juin 1917, tous les propriétaires de chiens qui n'auront pas payé la taxe imposée par la ville sur ces animaux domestiques, et dont les chiens ne porteront pas au cou la médaille-licence, se verront privés de leurs chiens, lesquels seront amenés à la Station de Police pour être tués.

Donc, que tous ceux qui ont des chiens et qui y tiennent se hâtent de payer leurs taxes et de se procurer une médaille-licence.

"La Provinciale"

Encore une fois, ne négligez pas de profiter des avantages qui vous sont offerts par la Cie d'assurance "La Provinciale". Et, mettez-vous bien dans la tête que c'est la seule compagnie au Canada combinant les avantages accordés par l'assurance régulière sur la vie en même temps que les bénéfices en maladie et au cas d'accident.

Va et Vient

Mlle Flora Etienne, de cette ville, est actuellement à Montréal, pour une quinzaine, en visite chez ses parents et amis.

Mlle Armande Martenon, fille de M. Vincent Martenon du village St-Joseph, est partie à Montréal pour une huitaine, où elle est en visite chez son frère.

Naissance

M. et Mme F. X. Beaugard, de Shawinigan Falls, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Arthur, Martial, Fernand.

Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Desgranges de St-Hyacinthe.

Mariage

On annonce, pour le 24 mai courant, le mariage de Mlle Eva Dutilly, de cette ville, avec M. J. E. Noël de Montréal.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée à l'église Notre-Dame du Rosaire.

Funérailles de M Frédéric Guertin

Mardi dernier, en l'église Notre-Dame du Rosaire, au milieu d'un grand concours de parent et d'amis, avaient lieu les funérailles de M. Frédéric Guertin, auxquelles assistèrent aussi les quatre ou cinq cents élèves qui fréquentent les écoles de la commission scolaire Girouard.

M. Frédéric Guertin était le fils de M. Félix Guertin, boucher, et de feu Arthémise Frédette. Une maladie qui ne pardonne pas l'a ravi à l'affection des siens, après plusieurs mois de souffrances supportées avec la plus grande résignation. Il est mort à l'âge de 32 ans, encore plein d'espérances jusqu'au moment de son suprême sacrifice.

Restent pour pleurer sa perte, outre son père, trois frères, MM. Osias, Georges et Alfrédise Guertin sept sœurs, Mmes Hector Canaba et Jos Daunais, Mlles Ozina, Marie-Blanche, Juliette, Irène et Germaine Guertin.

Le service funèbre a été chanté par le Rév. P. Houle. C'est M. le professeur Urbain qui jouait l'orgue. Et, au chœur de chant, on remarquait M. Crépeau, gérant de la Banque d'Hochelaga, dont le concours ne manque pas d'être toujours très apprécié.

Les porteurs étaient : MM. Louis Deschênes, Jos. Pérhus, Ulric Auger, P. Anger, Aldéric Girouard et Auguste Halley.

Le deuil était conduit par MM. Félix Guertin, père du défunt, Osias Georges et Alfrédise Guertin, ses frères, Joseph Guertin et Jean Laplante, ses oncles, Hector Cabana et Jos. Daunais, ses beaux-frères, Hilaire Guertin et Ovide Bienvenu, ses cousins.

Dans le cortège funèbre, on remarquait MM. T.D. Bouchard, M. P.P., Emile Chagnon, Albert Gauthier, Louis Guertin, A.C. Crépeau, gérant de la Banque d'Hochelaga, C. Morency, H. Goudreau, C. Chartrand, gérant de la Cie Grothé, W. Daigle, A. Charbonneau, A. Auger, O. Demers, L. Girouard, O. Morin, D. Jacob, E. St-Pierre, le constable Senécal, U. Bélanger, H. Lamothe, N. Boissy, Jos. Beaulac, P. Racine, Jos Daunais, A. Frédette, F. Messier, W. Dufour, Jos. Foisy, O. Poitras, H. Beauvoyer, Aimé Amyot, les employés de la manufacture Amyot, H. Marcotte, J. Gaucher, L. Pouliotte, A. Melançon, J. Jabotte, G. Marcotte, J. Gervais, J. Paré, L. Marcoux, H. Robert, H. St-Germain, J. Burque, J. Hamel, J. Moreau, J. Dubreuil, E. St-Pierre, T. Bilodeau.

Ont donné des couronnes de fleurs : Mlle Albertine Gauthier et les membres du Club Yamaska.

Ont donné des offrandes de messes : Les employés de la maison Amyot, M. et Mme Albert Gauthier, M. Aimé Amyot, M. Auguste Halley.

Les élèves de l'Ecole Raymond ont versé les honoraires d'une affiliation à l'Oeuvre du Noviciat des Pères Dominicains.

Bouquets spirituels : Mme Veuve A. Berthiaume, Mlle M. Fontaine, La famille L. N. Gervais, Dame Pierre Côté, M. et Mme Joseph Leduc, La famille Amédée Robert, Les familles Laurin et Goudreau, Mme Jos. Morin, Mlles Hamel.

A la famille Guertin, Le Clairon offre ses plus profondes sympathies dans le deuil cruel qui vient de la frapper.

THEATRE CORONA

SAMEDI, LE 19 MAI (Un Jour Seulement)

"LE SENTIER DU DANGER"

Violet Mersereau, La fameuse actrice des Red Feather dans une grande production sensationnelle en cinq rouleaux. Ne manquez pas de voir cette actrice de première valeur dans un drame comme on en voit guère.

DIMANCHE ET LUNDI

Son Ennemi Bien-Aimé

Grande production de Pathé en cinq rouleaux qui a remporté un grand succès partout où elle a été représentée. Ce drame est joué par des acteurs de premier ordre : Wayne Arcey et Doris Grey en sont les étoiles.

Suite de la sensationnelle série "LA PERLE DE L'ARMÉE," Gazette de Pathé et une Comédie de Luke.

MARDI ET MERCREDI

GENEVIEVE HAMPER ET ROBERT MANTEL, deux des premières Étoiles du Cinéma, dans un drame en cinq rouleaux de la grande Compagnie Fox, intitulé :

Le Monstre aux Yeux Verts

Ce drame est d'un intérêt tout particulier.

Le Masque Violet, CONTINUATION DE CETTE SÉRIE

JEUDI EU VENDREDI

Ne pas manquer de venir voir LEAH BAIRD, l'étoile populaire de la Cie. Vitagraph dans une vraie production de luxe tout à fait captivante, intitulée :

Les Lumières de New-York

A l'avenir, Matinée tous les Jedis Après-Midi.

Grand Orchestre tous les SOIRS.

Matinées tous les Jedis, Samedis et Dimanches après-midi. 10 cts partout. Le soir on peut entrer de 7.30 heures à 8.45 et voir la représentation tout entière. L'après-midi de 2 heures à 3.15 heures.

ADMISSIONS :

ORCHESTRE 10 ET 15 CENTS
Quelques Sièges Réservés à 20 cts.

Remerciements

La famille Félix Guertin remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, à l'occasion de la mort de leur fils, le regretté Frédéric, ont tenu à lui témoigner leurs sympathies, soit en donnant des couronnes de fleurs, des offrandes de messes et des bouquets spirituels, soit en assistant aux funérailles.

Feu Mme Pierre Préfontaine

Lundi, le 14 courant, en l'église paroissiale de St-Hilaire, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de Madame Veuve Pierre Préfontaine, née Sôraphine Beauchemin, décédée le 10 mai, à l'âge de 73 ans.

Mme Préfontaine était la belle-mère de M. le notaire Borduas de St-Hyacinthe.

ON DEMANDE

Une servante générale, avec de bonnes recommandations. Bon salaire payé. S'adresser à V. E. FONTAINE, 242 rue Girouard, ou à son bureau, 11 St-Denis 1525—13f.

Paul Cazeneuve au Théâtre Corona

Le 29 du mois courant, nous aurons le plaisir d'avoir, au Théâtre Corona, Paul Cazeneuve, cet acteur français si distingué, qu'il n'est plus besoin d'introduire aux amateurs de grand théâtre.

Son association pendant dix années à la direction du Théâtre Français et du Théâtre National de Montréal l'a mis en évidence, comme du reste les brillants succès financiers et artistiques qu'il a remportés dans tous les grands théâtres des villes du Canada et de la Nouvelle-Angleterre.

M. Cazeneuve, malheureusement, ne sera au Corona qu'un soir, où il jouera Master of Arms, une pièce anglo-française. Nous sommes sûrs, cependant, que son passage ici sera un événement pour tous ceux qui aiment le bon théâtre.

Exercices Militaires

Un cours de Sergents commencera au manège militaire d'ici à quelques jours. Les jeunes gens désireux de le suivre devront donner leurs noms aux officiers du 84ème Régiment.